

Comité des Fêtes de Vallant-Saint-Georges

Premières puces des Couturières et des Loisirs créatifs
29 octobre 2017

Horaire : 9 h 00 à 17 h 30

Installation à partir de 8 h

Lieu : Salle des Fêtes de Vallant-Saint-Georges

Réservé aux particuliers. Exposition uniquement sur tables fournies.

Petite restauration sur place

Conditions et règlement :

1. Les exposants ne pourront proposer à la vente que des objets liés au thème de la manifestation (linge ancien brodé, articles de mercerie, magazines, livres, matériel de scrap booking ou autres loisirs créatifs).
2. Les articles proposés à la vente doivent être en bon état, propres et repassés pour les textiles.
3. Le droit de place est de 6€ pour la journée et pour une table.
4. Les organisateurs se réservent le droit de choisir l'emplacement des exposants.
- 5. Le remballage ne pourra se faire avant la fermeture au public, soit 17h30.**
6. Les exposants doivent posséder leur propre assurance pour le vol, la casse ou la dégradation.
7. Les exposants s'engagent par l'acceptation du règlement à renoncer à tout recours contre l'organisateur.
8. Tout manquement à ce règlement entraînera un refus définitif de l'inscription pour les années suivantes.
9. Les droits d'inscriptions s'accompagnent d'un chèque de garantie de 60€. Ce chèque sera restitué à la fin de la journée et garantit à l'organisateur la venue des exposants.
10. Une inscription ne pourra être considérée définitive qu'à réception de la totalité des pièces constituant le dossier.
11. La participation à cette manifestation sous-entend l'adhésion sans réserve au présent règlement.

Date limite des réservations : 25 octobre 2017.

Comité des Fêtes de Vallant-Saint-Georges

Premières puces des Couturières et des Loisirs créatifs
29 octobre 2017

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) NOM :

Prénom :

Accepte le règlement sans réserve et m'engage à ne participer qu'exceptionnellement à ce type de manifestation.

Je certifie que les objets proposés à la vente n'aient pas été récemment achetés dans le but d'être revendus au cours des Puces du dimanche 29 octobre 2017.

Je m'engage également à ne présenter à la vente uniquement des articles de mercerie et de couture ou de loisirs créatifs mais en aucun cas du cartonnage, des bijoux ou toute autre création personnelle. Les créations personnelles peuvent être utilisées pour embellir le stand ou servir d'exemples de réalisation.

Fait à _____ le : _____

Signature

Comité des Fêtes de Vallant-Saint-Georges

Premières puces des Couturières et des Loisirs créatifs
29 octobre 2017

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à envoyer à l'adresse suivante :
Michaël Dévoille
31 rue des Chevaliers
10170 Vallant-Saint-Georges)

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

PIECE D'IDENTITÉ :

Nature :

N° :

Date :

Délivrée par :

RÉSERVATION :

Je réserve 1 table à 6€ la journée du 29 octobre 2017 et je joins un chèque de garantie de 60 € qui me sera restitué à la fin de la journée.

Mode de règlement : chèques (à l'ordre du Comité des Fêtes de Vallant Saint Georges)

Date :

Signature

Mon dossier d'inscription doit comporter les pièces suivantes :

- Bulletin d'inscription
- Déclaration sur l'honneur
- 2 chèques (6 et 60 €)